

# Cinq arbres de la laïcité plantés

Un arbre de la laïcité a été planté dans la cour de chacune des cinq écoles publiques de la commune : Liandon, Aubrac, Giraudoux, Chassignol et Zay.

Par notre correspondant à : Cusset

Publié le 13 décembre 2025 à 05h54



**Équilibre délicat**

Un symbole fort que cette plantation dans la cour d'une école de la République, lieu pour apprendre librement hors de toute assignation religieuse.

Dans la cour de l'école Liandon, en présence du maire de Cusset, Jean Sébastien Laloy ; Aurélie Pitalot, inspectrice de l'Éducation nationale ; Pierrette Taurau, déléguée départementale de l'Éducation nationale et Jean-Philippe Roux, directeur, devant l'érable à feuille de frêne doré qui venait d'être planté, et devant les élèves rassemblés, Jacqueline Vacherat qui représentait l'Observatoire de la laïcité qui a contribué au financement de cet arbre, a rappelé que « la laïcité n'est pas une opinion contre les religions, au contraire, elle garantit le droit de croire ou de ne pas croire sans qu'aucune conviction ne s'impose à tous ».

Un équilibre délicat mais essentiel qui sépare le spirituel du politique. Pour clore cette cérémonie républicaine, les 258 élèves ont entonné une chanson, *Liberté, Égalité, Fraternité* que l'on doit à Monsieur Nô, auteur-compositeur, créateur des Enfantastiques, lui-même ancien élève de cette école Liandon.